

DIOCÈSE DE PARIS

PAROISSE CATHOLIQUE
SAINT - EUGÈNE
SAINTE - CÉCILE

4, RUE DU CONSERVATOIRE
75009 PARIS
Tél. : 01 48 24 70 25
secretariat@saint-eugene.net
Youtube : itemissaest



DIMANCHE
20 JUIN 2021

INFORMATIONS
PAROISSIALES

« Les voies de Dieu sont impénétrables »

Nous connaissons bien cette sentence tirée de l'Épître de saint Paul aux Romains : « Les voies de Dieu sont impénétrables », exclamation que l'on retrouve dans le capitule des 1^{ères} Vêpres de l'Office du dimanche au bréviaire : « O profondeur des richesses de la Sagesse et de la Science de Dieu : combien sont incompréhensibles ses jugements et impénétrables ses voies ! » (Rm 11,33). Seule la lumière de la Grâce permet à l'âme d'entrer dans les Desseins de Dieu qui dépassent notre entendement naturel et, par les lumières de la Foi, d'en percevoir les merveilles au milieu des épreuves.

Le grand esprit de piété insufflé par notre Curé à la paroisse, à la fois dans une meilleure mise en valeur des Sacrements mais aussi dans le développement des dévotions paraliturgiques, a ainsi permis d'affronter avec force et confiance les grandes incertitudes qui ont ébranlé la paroisse au cours de l'année écoulée et spécialement ces dernières semaines.

Lorsque Jésus chasse les marchands du Temple, Il rappelle la vocation fondamentale d'un lieu consacré à Dieu : « Ma maison sera appelée une maison de prière » (Mt 21, 13) : la source vitale d'une paroisse est dans son amour profond des Sacrements et de la prière qui irriguent et illuminent les cœurs afin qu'ils deviennent d'authentiques temples de l'Esprit-Saint. Au sujet de cet épisode de Jésus au Temple, l'évangéliste saint Jean ajoute le commentaire suivant extrait d'un verset de Psaume : « Le zèle de votre maison me dévore » (Jn, 2,17).

Le zèle de notre Curé dans la défense du troupeau qui lui a été confié afin que celui-ci, malgré les restrictions imposées, puisse vaquer paisiblement à la prière, comme il en a le droit et le devoir, n'a pas été compris à sa juste valeur dans sa dimension pastorale, en un temps où on a trop tendance à se réfugier dans une gestion administrative de la crise sous la tutelle de l'Etat. Jésus a connu aussi les conséquences des limites humaines des autorités de son temps, les considérations politiquement correctes s'immisçant dans le surnaturel. Cependant, c'est dans ce cadre qu'Il a réalisé avec succès la mission qu'Il avait reçue du Père parce que dans sa sage Toute-Puissance, Dieu transcende et utilise la petitesse humaine pour mener à bien ses immenses projets, en mettant une limite, selon notre prière, aux ambitions mondaines et à leurs misères. Par la prière assidue d'une paroisse, les voies impénétrables de Dieu vont leur chemin au milieu des tempêtes et de l'adversité suscitées par le prince de ce monde. « Le Seigneur dit : Tu viendras jusqu'ici ! Tu n'iras pas plus loin, ici s'arrêtera l'orgueil de tes flots » (Job 38, 11)

Ouverture de l'église durant la semaine

Le dimanche :	7h45 - 20h00
Le lundi :	7h15- 20h00
Le mardi :	7h15- 20h00
Le mercredi :	7h15- 20h00
Le jeudi :	7h15- 20h00 – 7h15 le lendemain
Le vendredi :	7h15- 20h00
Le samedi :	7h15- 20h00

CALENDRIER DES MESSES **DU 20 JUIN AU 27 JUIN 2021**

	FORME ORDINAIRE Calendrier romain de 1969	FORME EXTRAORDINAIRE Calendrier romain de 1962
DIM 20	9H45 : 12ÈME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE, ANNÉE B	8H15 : MESSE BASSE 11H00 : SAINTE CÉCILE, VIERGE ET MART. , 1ERE CL. ; COMM. DU 4ÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE 16H00 : Messe basse 17h45 : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement. 19H00 : MESSE BASSE
Lun 21	12h45 : Saint Louis de Gonzague, religieux	7h30/19h00 : Saint Louis de Gonzague, Conf., 3 ^{ème} cl.
Mar 22	12h45 : Férie ; Saint Paulin de Nole, Ev. ; Saint Jean Fischer, Ev. et Mart. et Saint Thomas More, Mart.	7h30/19h00 : Saint Paulin de Nole, Ev. 3 ^{ème} cl.
Mer 23	12h45 : Férie ; Bienheureux Innocent V, Pape.	7h30/19h00 : Vigile de Saint Jean-Baptiste, 2 ^{ème} cl.
Jeu 24	12h45 : Nativité de Saint Jean-Baptiste, Solennité	7h30/19h00 : NATIVITÉ DE SAINT JEAN- BAPTISTE, 1 ^{ère} cl.
Ven 25	12h45 : Férie.	7h30/19h00 : Saint Guillaume, Abbé, 3 ^{ème} cl.
Sam 26	12h45 : Férie ; la Sainte Vierge, le samedi.	7h30/9h30 : Saint Jean et Saint Paul, Mart., 3 ^{ème} cl.
DIM 27	9H45 : 13ÈME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE, ANNÉE B	8H15 : MESSE BASSE 11H00 : 5ÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE 17h45 : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement. 19H00 : MESSE BASSE

Monseigneur SCHNEIDER célébrera la messe de dimanche 27 juin à 11h

Pour le temps de l'été durant les mois de juillet et août, la paroisse a besoin de volontaires pour garder l'église. Merci de contacter les prêtres, le secrétariat ou la personne à l'accueil pour vous proposer.

CHAPELET

Mardi à 18h00 à la Chapelle de la Vierge : Couronne angélique ou le chapelet de Saint Michel
Jeudi et vendredi à 18h00 à la Chapelle de la Vierge : chapelet paroissial
Dimanche à 16h45 : Chapelet des 7 douleurs de la Très Sainte Vierge Marie à la Chapelle de la Vierge.

PROCHAIN 1^{er} SAMEDI : Samedi 3 juillet 2021

ADORATION

Tous les jeudis soir après la messe de 19h00 : Heure Sainte de 20h00 à minuit.
Tous les vendredis soir après la messe de 19h00, adoration pour la France jusqu'à 21h00.
Premier Vendredi du mois : adoration nocturne, de 20h00 jusqu'à 9h15

PROCHAIN 1^{er} VENDREDI : Vendredi 2 Juillet 2021

► ***Nuit d'adoration privée du premier vendredi du mois dans la nuit du 2 au 3 juillet
Messe à 9h30 le samedi 3 juillet 2021***

VIE PAROISSIALE

Catéchisme pour adultes retransmis sur internet à 20h00 : mardi 22 juin 2021. Retransmis en direct sur la chaîne Youtube itemissaest

Confrérie Marie Corédemptrice : Récitation du chapelet des 7 douleurs de la Très Sainte Vierge Marie chaque dimanche à 16h45 retransmis sur internet devant la chapelle de la sainte Vierge. Page sur le site de la Paroisse : saint-eugene.net/confrerie-marie-corédemptrice/

La Confrérie Marie-Corédemptrice propose une neuvaine de prières préparatoire à la fête de la Visitation du 2 juillet en réparation des péchés commis contre le caractère sacré de la vie à naître. La récitation privée de cette neuvaine se déroulera du 23 juin au 1er juillet. Pour conclure cette neuvaine, le vendredi 2 juillet, en la fête de la Visitation, la récitation publique du chapelet des Sept Joies de Marie aura lieu à 18h00 à la chapelle de la sainte Vierge de l'église Saint-Eugène. Un livret a été confectionné et est téléchargeable sur le site de Marie-Corédemptrice de la paroisse, à l'onglet : « Informations et nouvelles ». Quelques livrets seront imprimés et mis au fond de l'église à la disposition des paroissiens n'ayant pas accès à internet.

Dans le cadre de l'année du 150^{ème} anniversaire des apparitions de la Très Sainte Vierge Marie à Pontmain (Mayenne), son Eminence Révérendissime Raymond Leo **cardinal Burke**, préfet émérite du Tribunal suprême de la Signature apostolique, Cardinalis patronus de l'Ordre Souverain de Malte, présidera à la Basilique de Pontmain les cérémonies en la fête de Notre-Dame de la Nativité le mercredi 8 septembre 2021 : 11h00 : messe solennelle (rit ordinaire) ; 16h00 : chapelet ; 16h30 : Vêpres et salut du Saint-Sacrement. www.sanctuaire-pontmain.com

DANS LE DIOCESE

XI^{ème} pèlerinage des couples en espérance d'enfants à Poligny du vendredi 2 au dimanche 4 juillet 2021 au monastère des Clarisses 13 rue sainte Colette 39800 Poligny, avec le père Jean-Stanislas Rencki, curé de la paroisse Sainte Colette et la sœur Marie Matthieu de la Maternité Catholique Ste Félicité. Inscriptions avant le 15 juin 2021 par mail esperance.enfant@gmail.com ou par téléphone auprès de Madame Chauveau 06 16 23 54 79.

A l'occasion de l'année anniversaire des 1.600 ans de la patronne de Paris, revivez les grandes heures de l'histoire de Sainte Geneviève ! Geneviève, Paris s'appelait Lutèce - Un spectacle Polaris à l'église Saint Etienne du Mont (diocèse de Paris). Les 1, 2, 3 et 4 juillet 2021 de 21h30 à 1h30. Réservation obligatoire : www.genevieve-spectacle.fr

12 prêtres seront ordonnés à Paris : cette année, le samedi 26 juin à 9h30 à St Sulpice : Augustin Reille, Théophile de La Ronde, Louis Thiers, Vincent de Roquefeuil, Aubert Tardif de Petiville, Paul Grassart, Paul-Marie de Latour, Steven Labat, Jean-Charles Pellen, Benoît Stemler, Alexandre Demidoff et Kévin Anastase.

Monseigneur SCHNEIDER vendredi 25 juin à 19h30, Salle de l'Asiem 6 Rue Albert de Lapparent 75007 PARIS. Monseigneur SCHNEIDER sera interrogé par Jeanne SMITS (journaliste). Dédicaces de ses livres "Christus Vincit" et "Corpus Christi, la communion dans la main" pour ceux achetés sur place. 15€ par personne. Places limitées. Inscription à l'avance sur internet ou en téléphonant à Renaissance Catholique 01 39 51 97 03

PETITION PROJET DE LOI BIOETHIQUE

En accord avec Mgr Michel Aupetit, nous vous proposons si vous le souhaitez de relayer cette pétition par vos différents canaux de communication. Le projet de loi « bioéthique », en cours d'examen au Parlement, vise à créer des « parents » en inscrivant deux mères sur l'acte de naissance d'enfants nés de PMA et en effaçant sciemment leur père. Il est donc urgent de défendre l'enfant, la paternité et la maternité. Si plus de 100.000 personnes signent cette pétition, un député sera nommé rapporteur et il devra proposer à ses collègues de la Commission des lois d'examiner cette proposition de loi, celle-ci remettant donc en question des aspects fondamentaux du projet de loi "bioéthique". Parce que les enfants nés de PMA naissent d'un père et d'une mère dont ils ont besoin et qu'ils ont le droit, dans la mesure du possible, de connaître, comme tous les enfants du monde, merci d'avance de signer la pétition et de diffuser le plus largement possible cet appel. Rendez-vous sur www.petition-assemblee.fr

INDULGENCES DURANT L'ANNEE SAINT JOSEPH

L'indulgence plénière – pour soi-même ou pour un défunt – peut être reçue aux conditions habituelles prévues par l'Église : refus du péché, confession et communion sacramentelles, prière aux intentions du Pape.

- Ceux qui méditent *«pendant au moins trente minutes sur la prière du Notre Père»*, ou qui participent à une retraite spirituelle même pour une journée *«qui comprend une méditation sur saint Joseph»*.
- L'indulgence peut être obtenue en accomplissant *«une œuvre de miséricorde corporelle ou spirituelle»*, à l'exemple de saint Joseph.
- Réciter le chapelet en famille et entre fiancés.
- Ceux qui se tournent avec confiance vers *«l'artisan de Nazareth»* pour trouver un emploi.
- Une indulgence *«aux fidèles qui réciteront la Litanie à saint Joseph (pour la tradition latine), ou l'Akathistos à saint Joseph, en totalité ou au moins une partie de celle-ci (pour la tradition byzantine), ou une autre prière à saint Joseph, propre aux autres traditions liturgiques»*.
- *«toute prière ou acte de piété légitimement approuvé en l'honneur de saint Joseph»* en particulier *«les fêtes du 19 mars et du 1er mai, la fête de la Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph, le dimanche de saint Joseph (selon la tradition byzantine), le 19 de chaque mois et chaque mercredi, le jour dédié à la mémoire du saint selon la tradition latine»*.